

Situation (très) complexes

Slides 1-3 : Présentation de l'AVOP

Chiffres : création en 1948 – aujourd'hui cela représente 65 institutions, environ 8'000 collaboratrices et collaborateurs et 6'500 bénéficiaires (0.79% de la population du canton de VD).

Missions : il s'agit ici des quelques-unes des principales missions issues des nouveaux statuts.

- ⇒ En résumé, la mission de l'AVOP est de soutenir, en collaboration avec le réseau, les institutions à créer un environnement favorable à l'accueil des bénéficiaires et de leur assurer un accompagnement respectueux de leurs difficultés, de leurs handicaps et de leurs particularités (cf. brochure axes stratégiques).

Slide 4 :

Pour l'AVOP, les situations complexes constituent un enjeu prioritaire stratégique pour le Bureau de l'Accompagnement et des alternatives pour Adultes (Ba3). Elles mettent à mal les équilibres des lieux de vie ainsi que les équipes, et questionnent fondamentalement le modèle institutionnel actuel.

Nous nous posons beaucoup de questions et parmi celles-ci :

Est-ce qu'un jour, nous pourrions prétendre que nous savons faire ?

Est-ce que les Etablissements socio-éducatifs (ESE), tels que nous les connaissons aujourd'hui sont faites pour accueillir ces situations dites « très complexes » ?

Est-ce qu'il est normal de voir que pour une personne accompagnée, en plus de la dotation, il faille octroyer des renforts à l'encadrement allant jusqu'à 10 EPT ?

Faut-il créer un nouveau modèle d'environnement qui n'existe pas à l'heure actuelle ?

Devrait-on autoriser la contention ?

Est-ce que nos politiciens prennent la mesure des réalités vécues au quotidien (violence extrême, mise en arrêt de travail de collaborateurs, automutilations graves, ...)

Est-ce que nous pouvons continuer à tolérer que les collaboratrices et collaborateurs finissent régulièrement à l'hôpital ?

Est-ce qu'il va falloir attendre la fermeture des structures car tout simplement on n'y arrive plus !

Faut-il créer une nouvelle fonction ?

Faut-il médicaliser les structures qui les accueillent ?

Est-il normal que des personnes en situation difficile attendent, pour certaines depuis des mois, une place en hébergement ?

L'accompagnement des personnes dont nous parlons reste incroyablement difficile et il n'y a certainement pas une seule bonne façon de bien faire, ... par contre il existe, sur la base d'expériences jusqu'ici, des réussites qu'il s'agit de ne pas oublier de partager afin que tous nous puissions en profiter.

Il faut être clair, actuellement, certains ESE ne savent pas faire tout simplement parce ce n'est pas leur mission de les accueillir mais il se pourrait (ou il se peut) qu'ils en accueillent 1 voire 2 ou 3 !

De plus, de manière générale, nous sommes en période de pénurie en ce qui concerne le recrutement de collaboratrices et collaborateurs, la réalité le montre puisqu'il arrive que dans certains groupes de vie, il n'y a temporairement que des intérimaires qui y travaillent !

Ce qui est sûr, c'est que plusieurs établissements sont poussés à leur limite voir sont dépassés par les événements. Il y a URGENCE, urgence de réunir toutes les expertises existantes et les forces en présence (services de l'Etat DGCS/DGS), institutions, unités spécialisées (Epione, SPDM, ...), instituts de formation, sans oublier les associations d'usagers et de parents, pour innover, élaborer un concept qui puisse nous rallier, mais surtout pour concrétiser une mise en acte des réflexions que nous menons maintenant depuis des mois, voire des années ! Pour cela, nous attendons un engagement de tous les partenaires pour aller vers des projets pilotes qui nous permettront d'aller de l'avant, d'expérimenter et de tirer des conclusions. Au final, de progresser vers une amélioration de l'offre.

Slide 5 :

Il n'y a probablement pas de solutions miracles, mais ce qui est sûr, c'est qu'aujourd'hui, il y a nécessité de repenser le système dans son ensemble, dans une approche globale et, j'insiste, avec l'ensemble des acteurs.

Du point de vue de l'AVOP, cela signifie agir parallèlement sur 4 axes de développement :

- Les admissions à plus ou moins court terme
- Le renforcement des collaborations avec le réseau
- Le travail sur la planification cantonale des besoins et par conséquent de l'offre à proposer
- L'adaptation des conditions de travail. Pour ce dernier point, il y aura aussi la nécessité de lancer des négociations sur une revalorisation globale des fonctions socio-éducatives, notamment au vu de la pénurie de personnel que nous connaissons et qui l'on sait déjà, va s'accroître ces dix prochaines années !

Slide 6 :

Tous les établissements ont une responsabilité vis-à-vis des personnes dont on parle lors de cette journée, et nous voulons l'assumer. C'est la raison pour laquelle l'AVOP, par l'intermédiaire de son Bureau de l'Accompagnement et des Alternatives pour Adultes s'engage proactivement dans ce dossier depuis plusieurs mois. Je le dis haut et fort, les ESE veulent poursuivre leur mission et entre autres, celle de pouvoir assurer un accompagnement de qualité aux personnes qualifiées de « situation très complexes ».

Il y a encore beaucoup à faire, mais aujourd'hui, nous pouvons dire que l'urgence du dossier est partagée aussi bien du côté de l'AVOP que de la DGCS et que nous allons travailler dur ces prochains mois et années pour « créer un environnement favorable à l'accueil des bénéficiaires et de leur assurer un accompagnement respectueux de leurs difficultés, de leurs handicaps et de leurs particularités ».

Je terminerai, au nom de l'AVOP, par remercier vivement l'ensemble des acteurs qui aujourd'hui sont confrontés jour et nuit, à l'accompagnement des personnes en situation très complexes. Nous sommes conscients de ce qu'ils vivent et des difficultés rencontrées et nous saluons leur engagement sur le terrain, leur volonté de donner le meilleur d'eux-mêmes.

Je vous remercie pour votre écoute.

José Barroso
Président du Ba3

AVOP : Association vaudoise des organisations privées pour personnes en difficulté

Ba3 : Bureau de l'Accompagnement et des alternatives pour Adultes

CCA : Centre cantonal pour autisme

SPDM : Section de psychiatrie du développement mental

UCPHM : Unité psychiatrique de crise dévolue au handicap mental (Epione)

CIVISS : Contrôle interdisciplinaire des visites en établissements sanitaires et sociaux

COREV : Comité de révision des mesures de contraintes

DIESE : Directives et recommandations sur les infrastructures des établissements socio-éducatifs pour adultes